CECA: rapport annuel de la Cour des Comptes 1996

1997/2078(DEC) - 31/03/1998 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Freddy BLAK (PSE, DK), le Parlement européen donne décharge à la Commission sur la gestion de la CECA pour l'exercice 1996, constatant que celle-ci continue à être gérée de manière prudente et que sa situation financière apparaît sûre. En conséquence, à l'approche de l'expiration des activités de la CECA, le Parlement ne juge pas nécessaire de formuler d'autres commentaires dans le cadre de sa décision de décharge.